Image not found or type unknown

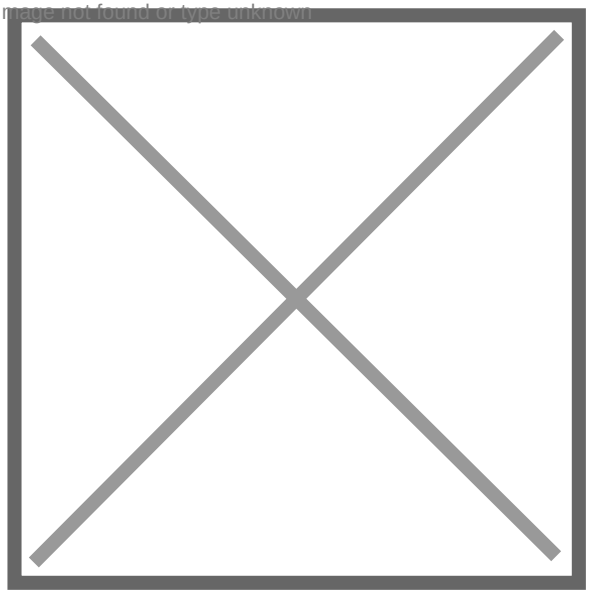

Enquete sociale contre la mère

Par **lapetitesirenedu86**, le **06/04/2012** à **22:00**

Bonjour, voila depuis plus d'un an (non officiellement mais officiel depuis juin 2011) j'ai la garde de ma fille de 6 ans en alternance une semaine sur deux.
depuis déjà pas mal de temps ma fille m'a fait savoir qu'elle ne veut plus vivre chez sa mère mais avec moi, ma compagne et notre fils. il est vrai que mon ex compagne ne s'occupe pas de notre fille, la laisse devant la télé à longueur de journée, les devoirs faits chez elle sont plus que médiocres, laisse notre fille se gaver de cochonneries et vit dans un appartement des plus insalubres (blattes, carreau de fenêtre dans la chambre de notre fille fêlé, bazar immense dans la chambre de la puce....)
en ayant déjà fait part à mon avocate et ayant environ une dizaine de témoignages allant contre la mère, elle ne veut pas lancer de procédures disant qu'il n'y a pas assez de preuves. je veux bien l'admettre mais une enquête sociale serait je pense un bon moyen d'avoir des preuves et de pouvoir entendre ma fille.
pourriez vous me conseiller et ma dire si une enquête sociale pourrait faire bouger les choses???? puis-je aller à l'encontre de mon avocate pour cela et chercher une assistante sociale par mes propres moyens??? est ce que mon avocate me soutiendra quand même par la suite si quelque chose aboutit????
merci de bien vouloir m'éclairer dans tout cela et de me dire si j'ai raison en sachant que si je le fait ce n'est pas pour enfoncer la mère, c'est juste pour rendre ma fille plus heureuse merci

Par **cocotte1003**, le **07/04/2012** à **05:53**

Bonjour, vus n'avez pas forcément besoin d'avocat pour saisir le JAF, c'est un tribunal que l'on peut saisir seul., cordialement

Par **lapetitesirenedu86**, le **07/04/2012** à **05:56**

mais dois-je d'abord saisir le JAF ou une assistante sociale??? par lequel dois-je passer le premier??? merci

Par **cocotte1003**, le **07/04/2012** à **05:57**

Bonjour, le juge d'abord c'est lui qui demandera une enquete social s'il le pense nécessaire

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés